

# Communiqué de presse

Paris, le 12/06/24

## L'Ircantec reçoit le prix impact 2024 AF2i - Option Finance catégorie « investisseur institutionnel »

Lors de l'événement [« Les Débats Impact, Finance & RSE »](#) organisé le mardi 11 juin par Option Finance aux côtés de l'AF2i, le prix impact catégorie « investisseur institutionnel » a été remis à l'Ircantec pour son engagement positif à faire émerger une finance responsable et solidaire.

### Une stratégie d'investissement en faveur du tourisme social reconnue

Cette année, l'Ircantec (Institution de Retraite Complémentaire des Agents Non Titulaires de l'État et des Collectivités publiques) a été récompensée pour avoir mis en avant sa stratégie d'investissement dans des actifs immobiliers dont l'objectif est de faciliter et de contribuer au développement du tourisme social.

Depuis la loi du 29/07/1998, le tourisme social est reconnu comme une activité d'intérêt général et s'appuie sur les valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire. En effet, son intention est de permettre aux personnes en situation de fragilité de pouvoir partir en vacances grâce à une politique tarifaire accessible et à des partenariats avec des organismes exploitants spécialisés.

### L'Ircantec maintient son rôle d'investisseur de référence du tourisme social

Les deux véhicules d'investissement de l'Ircantec - le fonds Tourisme Social Investissement (TSI) et une partie de l'OPPCI Villiers immobiliers - assurent cette démarche à impact et représentent à ce jour une capacité de 3695 lits. Naturellement les critères ESG sont respectés tout au long du processus d'investissement et de construction des établissements.

*« Conformément à ses valeurs fondatrices qui reposent sur la solidarité, l'objectif recherché par l'Ircantec au travers de cette démarche à impact est que le plus grand nombre de bénéficiaires à revenus modestes ou en situation de fragilité puisse accéder à des vacances ou des activités sportives. Je suis fier, au nom du Conseil d'administration de l'Ircantec, de recevoir ce prix, témoin de l'engagement concret de l'Institution en faveur d'une finance responsable et solidaire. »*

**Christophe Iacobbi, Président du Conseil d'administration de l'Ircantec**

L'Ircantec est le régime de retraite complémentaire obligatoire par répartition et par points du secteur public, dédié aux agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques (3 millions d'actifs cotisants et 2,27 millions d'allocataires). C'est également le régime de retraite des élus locaux. L'Institution, qui dispose de 15,48 Md€ de réserves, est gérée par la Caisse des Dépôts sur la base d'une politique exigeante d'investissement socialement responsable.

### Contact presse

Isabelle Vergeat-Achaintre

Responsable communication

Tél : 06 07 70 13 30

[Isabelle.vergeat-achaintre@caissedesdepots.fr](mailto:Isabelle.vergeat-achaintre@caissedesdepots.fr)

Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques  
131-133, avenue de Choisy 75013 Paris

**Une gestion**  
certifiée AFAQ ISO 9001

